

Paris, le 24 janvier 2008

## Communiqué de presse

## L'Inserm au rendez vous de l'excellence scientifique internationale : Six jeunes chercheurs financés par le Conseil européen de la recherche

Il y a un an, le Conseil européen de la recherche a lancé son premier appel à projet destiné aux jeunes chercheurs baptisé "Starting Independant research Grant ". Avec 6 lauréats, l'Inserm s'affirme comme un leader de la recherche biomédicale européenne.

Le Conseil Européen de la Recherche (ERC), est un nouvel outil de financement de la recherche créé au titre du 7e programme cadre de recherche. Doté d'un budget de 7,5 milliards d'euros sur 7 ans, l'ERC a pour ambition de financer des projets de recherche à la frontière des connaissances, sur une base individuelle dans tous les domaines scientifiques.

Dans le cadre de ce 1<sup>er</sup> appel à projet destiné aux jeunes chercheurs, plus de 9000 candidatures ont été soumises par des chercheurs de 88 nationalités différentes. Les critères d'évaluation de ces dossiers scientifiques ont été établis sur la triple qualité scientifique du chercheur, de son projet et de son laboratoire d'accueil européen.

A l'issue de la sélection, l' ERC a retenu quelque 300 projets émanant de jeunes scientifiques prometteurs, de très haut niveau international soit un taux de succès global d'environ 3,5%.

Aujourd'hui, 70 projets ont été sélectionnés par l'ERC dans le domaine biomédical, dont six pilotés par de jeunes chercheurs travaillant à l'Inserm. Avec 51 candidatures présentées par l'organisme à ce premier appel à projets, l'institut obtient un taux de succès de 12 %.

## L'Inserm dans le paysage de la recherche biomédicale européenne

Dans la continuité de la politique menée depuis 2001, l'Inserm soutient les jeunes chercheurs français et étrangers, porteurs de projets innovants et de haute valeur scientifique dans le domaine biomédical (santé publique, recherche fondamentale, clinique et thérapeutique). Preuve de l'engagement de l'Inserm dans la promotion et l'accompagnement des carrières de recherche européennes, l'Institut fut l'un des premiers à signer la charte européenne et le code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs, avec pour objectif de renforcer et de pérenniser l'attractivité de l'Europe en matière de recherche et d'innovation.

L'Inserm avec 26 coordinations de projets européens dans le 6ème PCRD est le premier coordinateur de projets européens dans ce domaine. Avec près de 30% de succès dans le cadre du premier appel à propositions de la priorité Santé du 7ème PCRD, l'Inserm continue de s'impliquer avec succès dans les programmes communautaires de l'espace Européen de la recherche

**Contact presse** 

presse@tolbiac.inserm.fr Tel: 01 44 23 60 98